

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 75-35/SG/CG nomination de M. Bento Roger, agent comptable à Electricité de Djibouti.

n° 75-35/SG/CG

Ministère  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
15 janvier 1975

Numéro JO  
n° 3 du 10/02/1975

Date du numéro  
10 février 1975

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art 1

M. Benot Roger est nommé agent-comptable Belé cité de Djibouti.

#### Art. 2

M. Benot Roger, avant son installation, justifiera à la présentation de serment réglementaire.

#### Art 3

—La passation de service entre M. Angignard Paul, ptable sortant, et M. Benot Roger, agent-comptable lieu le 6 janvier 1975, après la cloture des opérations de la journée. Elle sera constatée par un procès-verbal établi par les intéressés, visé par le Directeur d'Electricité de Djibouti. Art. 4—Le présent arrêté vrend effet le 1er janvier 1975.